

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL- PATRIE

MINISTÈRE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE BONDJOCK



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE -WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG ET KELLE DIVISION

BONDJOCK COUNCIL

**DECISION N°008/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2025 DU 28 AVRIL 2025 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE
DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 / AONO/R-CE/D-
NK/CBONDJOCK/CIPM/25 DU FEVRIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BAC PISCICOLE AU CENTRE
D'ECLOSION DE SONG NDJOCK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET
KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.

FINANCEMENT : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2025**
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la constitution ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23
février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu Circulaire 00013995/ C/ MINFI du 31 Décembre 2024. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de
Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice
2025.
Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à
la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National N°008 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/25 DU FEVRIER 2025
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BAC PISCICOLE AU CENTRE D'ECLOSION DE SONG
NDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN
PROCEDURE D'URGENCE
Vu La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de
Bondjock
Vu Le rapport d'analyse des offres
Vu Le procès-verbal N°009 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK DU 17 AVRIL 2025.

DECIDE :

Article 1^{er} – La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTIAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	COMEXA SARL B.P : Yaoundé Tél : 655 40 16 83/696 60 33 32	12 950 095	21 996 247	03 Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à BONDJOCK, le **28 AVR 2025**

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- DDMAP/NK,
- Président CIPM/C.BONDJOCK,
- Intéressé ;
- Affichage/Archives.



Fon Manquélé